Image not found or type unknown

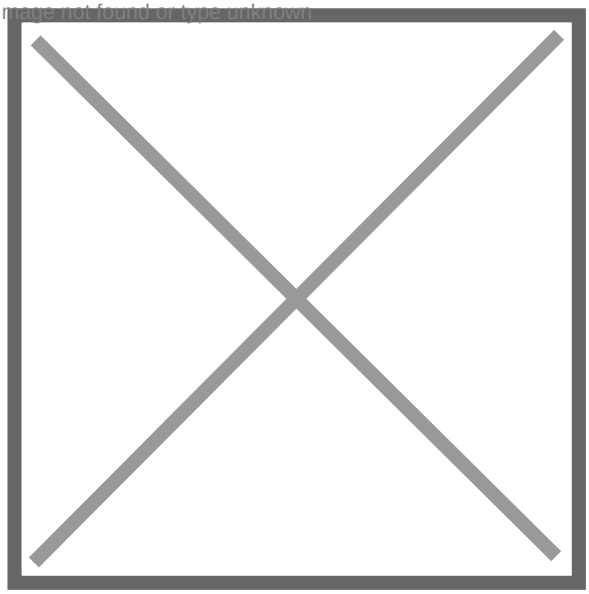

Proprio n a pas fait le consuel apres renovation

Par **lorenzi974**, le **29/05/2008** à **12:59**

bonjour
je suis locataire d un t4 sous les comble qui a été renové par la proprio, il se trouve que ce batiment est classé monument histoique et lorque je lui ai fait part de prises non couvertes elle me dit qu elle n a pas fait venir le consuel car elle aurait du refaire tout l electricité dans le batiment ainsi que renover tout l escalier grrrrrrrrrrrrrrrr alors que dois je faire?????????a t elle le droit de louer si cela n est pas fait???
merci par avance pour vos reponses

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés